

Echo d'Iran

Bulletin d'informations sur le mouvement ouvrier en Iran



Janvier 2013 N° 15

Crise et répression du mouvement ouvrier en Iran

Les dernières nouvelles en provenance d'Iran sont révélatrices d'une très dure réalité. En moins d'une semaine, Satar Beheshti et Djamil Souidi, deux travailleurs, ont en effet été tués militants ouvriers.

Le premier, Sattar, était blogueur et a perdu la vie quelques jours après son arrestation dans l'infâme prison d'Evin à Téhéran. Ceux qui ont pu voir son corps parlent des terribles traces de torture, des brûlures sur l'ensemble du corps et des os cassés. Son crime ? Des critiques sur les conditions de vie et de travail des ouvriers, les salaires impayés, le nombre ahurissant d'accidents du travail, l'inflation à trois chiffres, l'explosion de la grande pauvreté et de la misère parmi les salariés, les fermetures successives d'usines et les licenciements sans fin.

Le second, Djamil, était un arabe iranien, ouvrier soudeur à Ahvaz (chef lieu de la province pétrolière de Khouzistan). Lui et son frère Djailil militaient pour les droits de la minorité arabophone. On ignore même jusqu'au motif initial de son arrestation. Sa famille était sans nouvelle de lui depuis un mois. Il avait été arrêté sur son lieu du travail. Ses parents ont été appelés à la morgue pour l'identifier comme s'il s'agissait d'un cadavre inconnu. *(Lire la suite page 2)*

IRAN : L'industrie automobile, les sanctions et PSA

Les sanctions économiques et financières imposées par les États-Unis et les pays européens touchent de nombreux secteurs industriels.



Ainsi la production automobile a chuté de plus de 40% depuis le début de l'année. L'Iran produisait plus d'un million et demi de voitures et l'industrie automobile et ses filiales emploient des centaines de milliers de personnes.

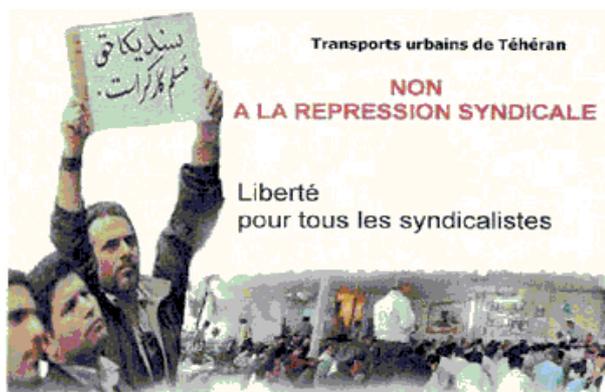
L'industrie automobile iranienne est née en 1962. La première usine Iran-National, d'un capital de 1,5 Million de dollars, avait une chaîne de montage sous le contrat avec l'entreprise britannique Talbot. Cette usine produisait 60000 véhicules Peykan par an pour atteindre les 120000 juste avant la révolution de 1979. Cette usine embauchait près de 40000 ouvriers.

En 1985, ce complexe (qui après la révolution avait pris le nom d'Iran-Khodro) a signé un accord de coopération avec PSA pour construire les voitures Peykan, mais une fois la chaîne de production de la dite voiture a été arrêtée, ils ont commencé à fabriquer des Peugeot 405 en 1990 et plus tard la 206. A partir de 2005, la production d'Iran-Khodro a atteint 500000 véhicules par an.

(Lire la suite page 3)

Dans ce numéro :

Crise et répression du mouvement ouvrier en Iran....	1
Iran : L'industrie automobile, les sanctions et PSA....	1
Président Hollande Empêcherait-il les licenciements	4
Répression, la vie et les travailleurs iraniens en.....	4
"Mourir plutôt que de me taire".....	5
protestations et manifestation des ouvriers	6
Détérioration de l'état de santé de Reza Shahabi	7
Lettre de protestation des organisations syndicales...	8
Rapport CSI en 2012.....	9
Les syndicats français condamnent la vague de	10
Dossier Mahmoud Salehi.....	11
Lettre de Shahrokh Zamani	16
Dans le monde du travail en Iran	18
Une vie de chien !	19
La Communiqué du Union Syndicale Solidaires	20
Aux mineurs grévistes sud-africains	21



Publié par : **Solidarité Socialiste avec les travailleurs en Iran**

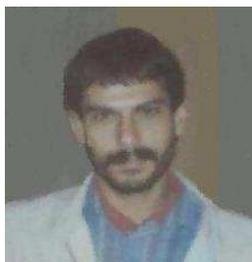
<http://www.iran-echo.com>

Adresse : **S.S.T.I, 266, av. Daumesnil, 75012 Paris**

E-mail: sstiran@yahoo.fr

(Suite de la page 1) **Crise et répression du ...**

Ces assassinats en détention, montrent le niveau et la brutalité extrême de la répression à l'encontre des militants des mouvements sociaux et en particuliers les militants ouvriers en Iran. Des dizaines d'autres militants syndicalistes tel que Reza Shahabi, M.Zamani, M.Jarahi, croupissent en prison dans des conditions de plus en plus difficiles.



Djamil SOUIDI

militants ouvriers morts



Satar BEHESHTI

militants ouvriers

Le fait est, que depuis les réformes ultra libérales d'Ahmadinejad qui ont abouti à la suppression des aides étatiques en vue d'abaisser les prix des denrées de première nécessité, les prix du gaz, de l'essence, du blé, du lait, de l'électricité, de l'eau courante etc... ont tous connu une hausse vertigineuse. Les statistiques du gouvernement parlent d'augmentations allant de 100 à 700%.

La distribution d'argent, en contrepartie de cette suppression d'aide, parmi les couches les plus pauvres, n'a duré que quelques mois, et l'inflation galopante a fini de la balayer. D'où une paupérisation accélérée de centaines de milliers de travailleurs à bas salaires. Cela est très visible dans les usines et dans les rues, avec des milliers de jeunes SDF errants dans les grandes villes, à Téhéran en particulier.

Le tout, dans un pays pourtant très riche, où les revenus du pétrole de 7 années de présidence d'Ahmadinejad ont dépassé les revenus cumulés des 50 dernières années.

Face à cette situation, qui peut dégénérer en de véritables émeutes de faim, le régime islamique montre ses muscles. Début novembre, la police et les Basidjis, ses forces « volontaires » d'appoint des services de sécurité, ont organisé des manœuvres conjointes montrant ainsi leur « savoir faire » face aux émeutes urbaines. Comme en 2009-2010, le régime islamique se prépare à réprimer dans le sang toute manifestation de masse.

>>>

<<< En face, les travailleurs iraniens sont incontestablement sur la défensive. Les fermetures d'usines et d'ateliers de production continuent et le nombre de chômeurs augmente de jour en jour. Les travailleurs iraniens sont, par ailleurs, également victimes de la concurrence des produits à bas prix chinois et indiens. Surtout depuis que les sanctions des puissances occidentales ont coupé l'accès du régime islamique aux circuits de crédit et que les gouvernements de ces deux pays ont mis en place une sorte de marché de troc : produits importés en yuans et roupies contre pétrole exporté. L'industrie du textile n'existe plus. Faute de crédits et de produits intermédiaires la production manufacturière tourne de plus en plus au ralenti. Le « tout par importation » des produits chinois et indiens est devenu le credo des capitalistes iraniens qui, plus que jamais, investissent dans des activités spéculatives, immobilières et boursières.

Les grèves et sit-in se multiplient, les protestations des travailleurs ne faiblissent pas, mais il est cependant rare de voir les revendications satisfaites. Les luttes sont éparpillées. Dénuées de véritable structure elles n'arrivent pas à muer en un mouvement à l'échelle nationale. L'absence d'organisations indépendantes des travailleurs se fait sentir chaque jour. La répression policière et le harcèlement sans relâche des militants ouvriers y est pour beaucoup, mais n'explique pas tout. La majorité des travailleurs iraniens, hormis dans quelques poches industrielles tels que l'industrie militaire, pétrochimique et automobile, sont employés dans des petites et très petites entreprises de 5 à 10 personnes frappées de plein fouet par la crise. La crainte de perdre son emploi crée des conditions qui restent inimaginables en France. Dans de nombreux cas, les salariés ne sont pas payés depuis 6, 8 voir 12 ou 18 mois mais continuent à aller au travail afin d'empêcher la fermeture de l'entreprise, tout en protestant et en demandant le paiement de leurs salaires arriérés.

On constate l'apparition d'un phénomène de fatigue et de résignation au sein du mouvement ouvrier iranien. En effet, la dureté des conditions de vie qui oblige les travailleurs à travailler plus de 10 heures par jour en combinant différents emplois, ne fait qu'ajouter aux difficultés d'organisation•

(Suite de la page 1) **IRAN : L'industrie automobile, les**

L'autre grand groupe de construction de véhicule est la « Société Anonyme Iranienne de Production Automobile, Saipa », mise en place en 1965 en collaboration avec Citroën. Saipa a changé de fournisseur pour créer la ligne de montage des Renault 5 dans les années 1975-80. Actuellement, Saipa construit la Logan et la Mégane (respectivement 83000 et 10000 voitures en 2011). Renault a investi 300 Millions d'euros en Iran.

Les autres fabricants qui avaient travaillé en Iran, Daimler-Benz, Fiat, Hyundai ont arrêté leur collaboration en raison des sanctions de l'ONU chapeauté par les américains.

Avant les sanctions, 500000 salariés travaillaient dans le secteur d'automobile et ses sous-traitants. Mais beaucoup d'ouvriers ont été licenciés en raison des fermetures des chaînes de productions. En juin 2012, Shahab-Khodro appartenant à la Fondation d'Astane Razavi (dépendant du guide suprême) a licencié 667 ouvriers. Dans nos colonnes, vous lirez un article sur la fermeture de Zagros-Khodro.

Même si les dirigeants du pays le démentent, il est évident que les sanctions ont touché l'industrie automobile. Un responsable de l'organisation d'État « L'organisation pour le développement et la rénovation des industries en Iran, ODRII » qui possède 49 % du capital de Saipa (51% appartient à Renault) a déclaré que l'État a emprunté 15 Millions d'euros à Irarn-Khodro et à Saipa pour soutenir l'industrie et empêcher les licenciements.

Un autre responsable explique que la raison de la crise de l'industrie automobile iranienne résulte premièrement du manque d'argent et de devise, secundo : aux difficultés de transactions bancaires. Il oublie sciemment que cette difficulté est apparue à la suite des sanctions contre la Banque centrale d'Iran et d'autres établissements bancaires du pays.

Certains observateurs estiment que PSA n'est pas à l'origine des problèmes d'Iran-Khodro, mais la réalité est que les deux parties ont perdu des parts de marché. PSA explique que son accord avec General Motors n'a aucun rôle dans le gel d'envoi des pièces à destination de l'Iran mais que la raison en est le non-paiement des marchandises déjà livrés aux iraniens. Les iraniens auraient proposé qu'une partie des revenus du pétrole que les >>>

<<< sanctions empêchent de transférer en Iran, soit versée à PSA. Le groupe PSA détient 40% de la production d'automobile iranienne (en 2011, 455000 kits livrés).

PSA avait le couteau sous la gorge. Depuis plusieurs mois, l'UANI (United Against Nuclear Iran), ce puissant lobby américain anti-Iran, connu pour faire pression sur de grandes entreprises, a fait circuler une note pour exiger de PSA l'arrêt immédiat et total de tout commerce avec l'Iran. Malgré le risque d'accentuer ses difficultés économiques, sous la pression du lobby, Peugeot a fini par céder. En fait, l'UANI est dirigée par Mark Wallace qui n'est autre... qu'un ancien diplomate de George Bush fils, connu pour ses positions très conservatrices et "anti-Iran".

Les pièces destinées au marché iranien sont fabriquées en Saône et Loire, et selon PSA, l'arrêt de vente à l'Iran touche seulement 115 ouvriers qui ont été transféré ailleurs dans le groupe. Selon la porte-parole de PSA, le groupe a perdu entre 640 et 850 Millions d'euros (à comparer avec le CA du groupe : 42,2 Milliard d'euros). Mais les iraniens affirment que PSA a sacrifié le marché iranien contre l'accord avec General Motors.

L'industrie automobile iranienne a perdu 36% de sa production, et ce en raison de la crise monétaire intérieure qui a vu augmenter les taux d'échange des devises (plus de 200% pour le dollar et l'euro). Ainsi le prix des véhicules aussi ont augmenté. Les industriels se tournent vers les fabricants chinois pour importer des pièces détachées mais cela a dégradé la qualité des produits.

Cette situation a généré les fermetures et les licenciements en grand nombre. Les fabricants iraniens de voiture sont endettés à la hauteur de 50% de leurs capitaux d'investissements.

Face à cette situation, les ouvriers d'Iran-Khodro ont manifesté aussi bien à l'intérieur que devant le parlement islamique. Mais malgré le militantisme héroïque des travailleurs, la coordination nécessaire des luttes dans différentes branches de l'industrie fait défaut. *(Lire la suite page 6)*

Président Hollande Empêcherait-il les licenciements et les fermetures ?

En France, chaque jour, apporte sa part de licenciements de salariés et les fermetures d'usines se développent d'une manière préoccupante. Ils s'ajoutent ainsi aux travailleurs et aux familles en détresse qui vivent des lendemains déchantent.

Certains croient que le chômage n'attrape que les autres, mais les fermetures d'usines touchent de plus en plus du monde. Une partie des salariés estimaient qu'en s'organisant et en luttant ensemble, ils pourraient sauver leurs usines et donc leur travail. Les grèves et les occupations d'usines se montrant inefficaces, les salariés demandent au gouvernement de réagir pour dissuader les patrons.

Pendant la campagne présidentielle, tous les candidats promettent monts et merveilles aux salariés, surtout aux couches les plus défavorisées. On se rappelle les programmes affichés par les Mitterrand, Chirac, Jospin, Sarkozy et aujourd'hui par Hollande. Dès leur arrivée au pouvoir, tous, oublient les promesses et les vagues de chômages s'accroissent. La liste est longue : EDF, Air France, Moulinex, Continental, Renault, Molex, Alcatel, France-Télécom, Sequana, La redoute, Doux, Ply Sorol, Révlon, Frabia, Carrefour , Accelor-Mittal, PSA, ... et ce n'est fini.

Chaque fois, les salariés déçus, changent la couleur de leurs votes, choisissent l'alternance. Mais rien ne change. La droite et les socialistes continuent des politiques similaires. Lors de la dernière campagne, Hollande est allé voir les travailleurs des usines menacées et leur a promis : « Le changement, c'est maintenant ». L'exemple de Peugeot-Citroën et d'Accelor-Mittal est flagrant. Mais actuellement les salariés de ces entreprises sont en danger de se retrouver à la rue.

Le 11 septembre 2012, près de 700 salariés de PSA en assemblées générales ont accepté la proposition de M. Montebourg d'organiser un processus de négociations tripartites (direction-syndicat-gouvernement), mais ils ont bien noté que cela ne suffisait pas et qu'il était absolument nécessaire que le plan de licenciement de PSA, prévu pour être réactivé en novembre, soit définitivement bloqué. Les salariés ont voté la revendication suivante : « Non au plan de licenciement et à la fermeture de l'usine et pour le maintien de tous les emplois ! » >>>

<<< Mais la question qui se pose est : le gouvernement « socialiste », même si sa volonté d'agir est indiscutable, a-t-il le pouvoir d'imposer les revendications des salariés aux capitalistes et aux actionnaires ? Pour témoin, citons M. Hollande à Rennes où il a dit : « Les pouvoirs publics feront « tout » pour pouvoir « réduire l'ampleur des suppressions de postes » chez PSA ».



C'est une claire déclaration d'impuissance. Le gouvernement ne peut, même s'il voulait, empêcher les fermetures et les licenciements. Il marchandise uniquement sur l'ampleur de la casse. Ainsi, il est peu probable que le gouvernement du Président Hollande puisse inverser le courant, réparer les dégâts de Sarkozy, et son gouvernement stopper les vagues de fermetures et les délocalisations.

Auparavant, les pouvoirs socialistes et sociaux-démocrates ont déjà montré l'efficacité de leurs projets en Grèce, en Espagne, au Portugal et ailleurs. Ces gouvernements, quelles que soient leurs couleurs politiques, sont les exécutants du système capitaliste et dépendent du marché. En apparence, ils sont différents, mais leurs politiques sont les mêmes. Ils défendent les intérêts des capitalistes et les grands capitaux, et chaque fois qu'ils le jugent nécessaire, la dernière réponse face aux revendications et la résistance des travailleurs est l'envoi de « force de l'ordre » et les CRS. Et les entrepreneurs et « les patrons voyous » ne sont jamais embêtés.

Si parmi les salariés, nombreux sont ceux qui croient que les véritables responsables de cette situation sont les Sarkozy, Hollande ou leur patrons, d'autres (*Lire la suite page 6*)

"Mourir plutôt que de me taire"

Arrêté le 30 octobre, Sattar Beheshti, un blogueur iranien, est mort en prison sous des tortures. La nouvelle, diffusée le 6 novembre, a suscité un vif émoi chez les Iraniens, au point que le Parlement a demandé une enquête. Dans sa dernière note publiée le 29 octobre, il se disait menacé

Depuis quelque temps, le régime de la République islamique essaie de mettre une énorme pression sur les activistes iraniens indépendants, leur transmettant le message selon lequel ils n'ont pas droit de se prononcer sur les affaires du pays. Le régime a recours à l'arrestation, à la torture et même à l'exécution dans le but de faire peur.

Les agents des services de sécurité envoient des courriels [menaçants] et tabassent les activistes. On m'a menacé en me disant que je devrais annoncer à ma mère que bientôt elle devrait s'habiller en noir, couleur du deuil, car je n'acceptais pas de fermer ma grande gueule. J'ai dit que je ne faisais rien. Ils ont dit que je parlais trop. J'ai dit que je racontais ce que je voyais et ce que j'entendais. Ils ont dit que "nous faisons ce que nous voulons et vous devriez vous taire et ne rien relater, sinon, on va vous faire taire sans que personne ne le sache".

Ils disent que "les peuples de la Palestine et du Bahreïn souffrent et personne ne parle d'eux et vous êtes les traîtres" [le régime islamique dénonce la répression de la population chiite au Bahrein]. Non, nous ne sommes pas traîtres. Nous adorons notre patrie. C'est vous qui êtes des traîtres. Je déclare en tant qu'Iranien : je ne peux pas rester silencieux face à tous ces malheurs. Je vous dis : Messieurs ! Vous dites n'importe quoi et vous entraînez ainsi le pays vers la destruction. Je ne me tairai pas même si cela veut dire mourir. Où que je sois dans le monde et quelle que soit l'origine des menaces, cela ne m'importe guère.

La République islamique s'inquiète du sort de la Palestine, du Bahreïn et de nombreux pays et se plaint de l'absence de la liberté de parole et du manque d'information dans ces pays, alors qu'elle n'explique pas comment les reporters de ses chaînes de télévision arrivent à transmettre des reportages en direct dans ces pays. Or les dirigeants iraniens sont muets face à l'état épouvantable des droits de l'homme dans notre pays. Ils ne parlent pas d'arrestations, tortures, d'emprisonnements et de pendaisons qui se >>>

<<< perpétuent de manière quotidienne. Les dirigeants iraniens gardent les prisonniers politiques dans les pires conditions possibles pour qu'ils soient brisés. Ces prisonniers sont privés d'avocat et leurs familles n'ont aucune nouvelle. Les familles sont également sous pression pour qu'elles ne communiquent pas avec les médias sur le sort de leurs proches en prison. Les autorités vont plus loin et menacent ainsi les prisonniers politiques : "Si vous contactez les médias, vous mettez en péril votre vie et celle de votre famille !".

Nous briserons la cage de l'injustice

Messieurs ! C'est quoi cette loi, si ce n'est que celle d'un pays dictatorial ? Croyez-moi, même dans un pays sous dictature, une telle soi-disant loi, n'a jamais été appliquée. Et même si c'est le cas, elle n'a pas été appliquée au nom de la religion, de Dieu, mais au nom de l'Etat. Une telle loi n'existe même pas dans une jungle. Si vous considérez que votre œuvre est correcte et juste, pourquoi cela vous fait peur qu'elle soit mise en lumière ? Laissez sortir des informations pour que les autres pays apprennent et sachent quelle démocratie vous avez. Comment cela se fait-il que vos journalistes des chaînes de la télévision travaillent où ils le souhaitent et rapportent ce qu'ils veulent, mais les chaînes mondiales ne peuvent pas travailler en Iran ou qu'elles soient obligées de couvrir ce que vous voulez comme vous le souhaitez ?

J'ai une autre proposition pour vous : si l'information vous effraie, alors quittez le pouvoir ou arrêtez de régner par l'injustice. N'arrêtez pas les opposants, ne les torturez pas, ne les massacrez pas si vous ne voulez pas que cela soit couvert et raconté. Dans le cas contraire, votre injustice se retournera contre vous. Parler du sort d'une victime de l'injustice relève de la responsabilité de tous les citoyens. Les coups de fouet et la torture ne vont pas nous empêcher de passer l'information. Si votre slogan est : "Nous vous arrêtons et vous torturons, vous devrez rester silencieux ! Ne communiquez pas !", le nôtre est ceci : "Nous sommes entrés dans le jeu. Dans cette bataille, soit nous quittons la cage de notre corps, soit nous briserons votre cage d'injustice" •

Vive l'Iran et que ma vie soit sacrifiée pour mon pays !

(Suite de la page 4) **Président Hollande ...**

attribuent cette situation désastreuse à la crise, à la baisse des exportations, à la dégradation du marché ou bien au coût du travail et à la productivité.

Mais, en fait, l'origine même de la crise économique des dernières années, l'aggravation de la baisse du niveau de vie des salariés et la précarité du pouvoir d'achat des travailleurs, n'est autre que le système capitaliste et les dérives néo-libérales de l'économie qui dictent la dictature du marché aux travailleurs et à l'ensemble des salariés.

De nos jours, les États sont les otages et les subordonnés des multinationales et leurs exécutants.

On ne trouvera pas de solution miracle dans les négociations tripartites avec les entrepreneurs et les patrons, pas plus que la confiance dans le bon vouloir des États ne pourront gommer les problèmes.

La classe ouvrière et le mouvement de revendications des travailleurs ne trouveront leur salut, que dans leur unité et leurs organisations, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Leur solidarité internationale, face au système capitaliste générateur de crise, est nécessaire pour l'émancipation des couches laborieuses•



(Suite de la page 3) **IRAN : L'industrie automobile...**

En effet le syndicat ou d'autre organisation indépendante des salariés sont interdits en Iran, et le gouvernement exige que les ouvriers adhèrent à la « Maison du Travail » et aux « Conseil islamique du Travail » inféodés au régime islamique. Ce manque d'organisation indépendante des travailleurs se fait sentir tous les jours en Iran•

Téhéran : protestations et manifestation des ouvriers métallurgistes devant le siège du ministère du Travail.



Les travailleurs des usines et des fonderies de l'industrie métallurgistes ont organisés des manifestations contre la cruauté sociale du régime iranien, les retards systématiques dans les payes de leurs salaires et pour d'autres demandes sociales urgentes.

Ce rassemblement de protestations a été organisé devant le siège du bureau du ministère du travail à Téhéran.

Ce rassemblement, composé de 600 travailleurs, a eu lieu ce samedi matin 13 octobre 2012 dernier. Et un travailleurs qui protestait devant le siège du ministère à déclaré » *Depuis plus de cinq mois nous les travailleurs métallurgistes, subissons des retards de salaire et nos assurances sociales n'ont pas été payées par nos employeurs* ».

D'autres rapports parvenus de l'intérieur de l'Iran indiquent également. Que les travailleurs métallurgistes de la **Tabriz Diesel Foundation**, sont entrés dans leur 20^{ème} jour consécutif de grève. Les travailleurs de cette usine ont aussi stoppés les chaines de montage et paralysé l'outil de travail. Pour disent-t-ils protester contre les dégradations des conditions de travail et celle des politiques sociales dans leur usine•

Détérioration de l'état de santé de Reza Shahabi suite à sa nouvelle grève de la faim

les nouvelles sur le sort réservé à Syndicaliste Iranien emprisonné Reza Shahabi, semblent se précipiter. La nuit du 24 au 25 décembre 2012, le militant syndicaliste Iranien emprisonné depuis Juin 2010 Reza Shahabi, a été transféré d'urgence vers l'infirmierie de la prison où il est actuellement détenu, en raison d'une pression artérielle très basse. Reza Shahabi poursuit une nouvelle grève de la faim commencée depuis le 17 décembre 2012 dernier, pour protester contre les mauvais traitement infligés contre lui par ses gardiens de prison, mais encore aussi contre les autorités pénitentiaires qui refusent et renâclent toujours à lui offrir des soins médicaux appropriés.



Selon nos informations, les conditions physiques de Reza Shahabi se sont détériorées. Il a annoncé qu'il refuserait de prendre ses médicaments et de manger de la nourriture, jusqu'à ce qu'il soit autorisé à être transféré dans un hôpital public, hors de la prison pour pouvoir recevoir un traitement médical complet.

Reza Shahabi avait déjà subi une opération de chirurgie majeure du cou et de ses cervicales l'année dernière. Et avait selon les recommandations de ses médecins besoin d'au moins "deux mois de repos total à la maison" car ces docteurs l'avaient jugés "incapable de résister à toutes nouvelles sanction supplémentaires". Malgré cela Reza a été renvoyé dans la section 350 de la prison d'Evin le 14 Août 2012 dernier. Depuis lors, sa santé s'est détériorée de façon significative.

En outre, ses gardiens de prison ne cessent de lui faire subir quotidiennement des insultes et des brimades et il a été menacé d'agression récemment par un de ses gardes. Reza a été transporté à l'hôpital le 15 Décembre 2012 dernier, mais les gardiens qui l'accompagnaient ce jour là, ont refusés qu'il puisse bénéficier d'un examen médical adéquat. Et ont forcé Reza à retourner en prison, avec des nouvelles menaces de violences, de coups et d'autres voies de fait à la clef.

Reza Shahabi est le trésorier et l'un des membres fondateurs du conseil exécutif du Syndicat Vahed, des travailleurs chauffeurs de Bus de Téhéran et de sa banlieue, une compagnie qui appartient à la municipalité de Téhéran et qui compte plus de 17.000 employés. Tous les membres du conseil de direction de ce Syndicat ont été persécutés et ont vu leurs familles harcelées par les agents du régime et du ministère des renseignements. Et beaucoup d'entre eux ont été emprisonnés (certains pour de longues années) depuis la création de ce Syndicat libre en 2005.

Reza Shahabi a récemment été condamné à 6 ans de prison et à cinq ans d'interdiction de toutes ses activités syndicales ainsi qu'à 7 millions de tomans d'amende pour avoir "agi contre la sécurité nationale", une peine injuste qui a ensuite été revalidée par une cour d'appel à la solde et à la botte du régime. Depuis lors sa santé n'a cessée de se détériorer, après tous les passages à tabac et tous les mauvais traitements qu'il a du subir quotidiennement depuis son arrestation.

Les autorités du régime Iranien sont et seront directement responsables de toutes les conséquences néfastes. Qui résulteraient du maintien en détention et de la persistance des mauvais traitements quotidiens, commis par les gardes de la prison d'Evin contre Reza Shahabi.

Nos appelons toutes les organisations Syndicales internationales libres et toutes les organisations de défense des droits humains, à manifester leur solidarité avec Reza Shahabi, ainsi qu'avec tous ses camarades syndicalistes emprisonnés en Iran. Et à demander instamment aux instances et aux officines "légales", ainsi qu'aux ambassades et autres consulats du régime totalitaire leurs libérations immédiates et sans conditions•

La lettre de protestation des organisations syndicales Françaises adressée aux autorités Iraniens



Paris, le 20 décembre 2012
Son Excellence Sadegh Larijani,
Chef de la magistrature
Téhéran
République islamique d'Iran

Objet : Détention de Réza Shahabi / demande de transfert dans un hôpital civil hors du milieu carcéral.

Votre Excellence,

Les organisations syndicales françaises CFDT, CGT, FSU, Solidaires et UNSA, attirent votre attention sur la situation de Réza Shahabi, membre de la direction du syndicat Vahed de la régie des transports de Téhéran et sa banlieue, emprisonné depuis 30 mois pour son action en faveur des droits des travailleurs.

Réza Shahabi souffre de nombreux problèmes de santé (insuffisance rénale, hypertension, douleurs dorsales et lombaires ainsi qu'une sévère arthrose du fait de la détérioration de quatre vertèbres). Depuis plusieurs mois et en l'absence de soins, sa santé s'est sérieusement dégradée, encourageant même le risque d'être tétraplégique. Son état nécessite donc, dans les plus brefs délais, des soins médicaux adéquats et le transfert dans un hôpital hors du milieu carcéral.

En réaction aux mauvais traitements qu'il subit et le manque de soins, Réza Shahabi a décidé d'entamer le 17 décembre, pour la troisième fois, une grève de la faim qui met gravement sa vie en danger. Sa situation est donc autant préoccupante qu'elle est urgente.

Les organisations syndicales françaises demandent sa libération immédiate, estimant que cette condamnation et la détention de ce militant syndical depuis 30 mois sont en violation des droits humains et syndicaux. Elles appellent l'ensemble des autorités iraniennes à réagir au plus vite et expriment tout leur soutien au militant Réza Shahabi.

Veillez, Votre excellence, recevoir nos salutations respectueuses.

CFDT : Philippe Réau preau@cfdt.fr + 33 6 48 36 03 93
CGT : Ozlem Yildirim o.yildirim@cgt.fr + 33 1 55 82 82 83
FSU : Dominique Giannotti dominique.giannotti@fsu.fr + 33 6 84 23 25 68
Solidaires : Alain Baron contact@solidaires.org + 33 (0) 1 58 39 30 20
UNSA : Saïd Darwane darwane@unsa.org + 33 6 71 85 16 65

Le collectif syndical français sur l'Iran (CFDT, CGT, FSU, Solidaires et UNSA) envisage d'organiser une conférence sur la situation de l'Iran au printemps 2013. La date, le lieu et la liste des intervenants sera publié prochainement sur notre site : <http://www.iran-echo.com/>

Interrogez-nous en nous écrivant au : [sstiran@yahoo.fr](mailto:ss tiran@yahoo.fr)

Rapport CSI 2012



Violations des droits syndicaux monde en 2011

Iran : Emprisonnement de syndicalistes et de militant(e)s syndicaux (2012)

En 2011 comme au cours des années précédentes, les autorités ont détenu, interrogé, harcelé, menacé et emprisonné un nombre considérable de personnes en raison de leurs activités liées aux droits syndicaux. Les militant(e)s ont souvent été libérés en échange du versement de cautions extrêmement élevées. Par exemple, le 8 janvier, Pedram Nasrollahi, militant du mouvement syndical et du mouvement des femmes, a été libéré contre une caution de 40 millions de tomans (soit 29.300 euros).

Début janvier, d'après les rapports publiés par le *Free Union of Workers in Iran* (syndicat libre des travailleurs/euses d'Iran), le militant syndical Behnam (Asad) Ebrahimzadeh purge actuellement une peine de 20 ans de prison. Behnam est membre du groupe de travailleurs/euses du *Follow-Up Committee to Set Up Free Labour Organisations in Iran* (comité de suivi pour la constitution d'organisations ouvrières libres en Iran).

Behnam travaillait dans une usine de production de tubes de polyéthylène à proximité de Téhéran. Il avait déjà passé près de sept mois en prison depuis son arrestation en juin 2010. Il avait également été arrêté avec de nombreux autres militant(e)s ouvriers, lors d'un rassemblement à l'occasion de la fête du travail, le 1^{er} mai 2009.

En août, le tribunal de Tabriz a condamné les militants syndicaux Shahrokh Zamani à 11 ans d'emprisonnement, Nima Pouryaghob à 6 ans, Mohammad Jarahi à 5 ans et Sasan Vahebivash à 6 mois pour avoir organisé des groupes d'opposition, agi contre la sécurité nationale et fait de la propagande contre le régime. Shahrokh Zamani est membre du conseil des représentants du *Coordinating Committee to Create Labour Organisations* (comité de coordination pour la création des organisations syndicales) et membre d'un syndicat de peintres. Tous ont été libérés ultérieurement après le versement d'une caution.

Seyed Biouk Seyyed Lar, employé à Saba Train, et militant syndical renommé, a également été arrêté en juin 2011 et incarcéré à la prison de Tabriz. M. Ali Akhavan, associé du Centre des défenseurs des droits de l'homme, a également été arrêté chez lui en mai et condamné à une année et demie de prison. En décembre, la police a arrêté un employé du textile qui avait jeté ses chaussures au président Mahmoud Ahmadinejad alors que ce dernier faisait un discours devant des travailleurs/euses lors d'une visite à Sari, capitale d'une province iranienne•

Vive La solidarité internationale!



Les syndicats français condamnent la vague de répression à l'encontre de militants ouvriers en Iran

Les organisations syndicales françaises CFDT, CGT, FSU, Solidaires et UNSA condamnent avec force la répression à l'occasion de l'assemblée annuelle du "Comité de coordination pour la création d'organisations ouvrières".

Le 15 juin 2012, plus d'une soixantaine de militants parmi lesquels de nombreux membres du Comité ont été attaqués, arrêtés puis torturés par les forces de sécurité de la ville de Karaj. Pendant l'opération, les forces répressives tiraient des coups de feu en l'air pour terroriser la population. A l'heure actuelle, une dizaine d'entre eux sont toujours emprisonnés, et pour certains, de lourdes cautions leur sont réclamées.

Nous nous préoccupons vivement de leur sort, notamment celui de Mahmoud Salehi, invité à notre séminaire qui s'est tenu au mois de mai à Paris et dont la santé est fragile.

Nous réclamons la libération sans condition de tous les travailleurs ainsi que des autres militants des mouvements sociaux emprisonnés comme Reza Shahabi qui est détenu depuis deux ans et condamné à six ans de réclusion pour ses activités syndicales.

Les organisations syndicales françaises soutiennent les revendications des travailleurs iraniens pour la création de syndicats indépendants. Elles saluent leur courage et appellent les autorités iraniennes à respecter les droits des travailleurs.

Nous assurons encore une fois les travailleurs iraniens en lutte de la solidarité du monde du travail organisé en France et notamment des organisations syndicales signataires du présent appel.

18 Juin 2012

Contacts des membres du collectif syndical

CFDT : Philippe Réau preau@cdfd.fr + 33 6 48 36 03 93

CGT : Ozlem Yildirim o.yildirim@cgt.fr + 33 6 51 28 73 01

FSU : Dominique Giannotti dominique.giannotti@fsu.fr + 33 6 84 23 25 68

Solidaires : Alain Baron contact@solidaires.org + 33 (0) 1 58 39 30 20

UNSA : Saïd Darwane darwane@unsa.org + 33 6 71 85 16 65

Le collectif syndical français sur l'Iran (CFDT, CGT, FSU, Solidaires et UNSA) envisage d'organiser une conférence sur la situation de l'Iran au printemps 2013. La date, le lieu et la liste des intervenants sera publié prochainement sur notre site :

<http://www.iran-echo.com/>

Interrogez-nous en nous écrivant au :

sstiran@yahoo.fr



Emprisonné jusqu'à huit mois par an du fait de son engagement syndical, Mahmoud Salehi était de passage à Paris sur l'invitation des centrales du collectif syndical français (CFDT, CGT, FSU, Solidaires et Unsa). Ce militant reste très déterminé à faire valoir les droits des salariés de son pays et revient sur les difficultés d'exercer une pression nationale ou internationale sur le régime...



Mahmoud Saléhi par lui-même :

J'ai aujourd'hui 50 ans. Mon père était ouvrier dans le bâtiment. Ma mère était artisan-boulangère, et j'ai commencé à travailler avec elle dès l'âge de 6 ans, en plus de l'école.

Depuis mon enfance, j'ai toujours eu le sentiment d'être exploité. Mais jusqu'à la veille de la révolution de 1979, je luttais à titre individuel contre les inégalités et le patronat. C'est seulement à ce moment-là (Mahmoud avait 17 ans) que j'ai compris la nécessité de créer une organisation militante afin de pouvoir mener une lutte collective.

Dès le début de la révolution, nous avons créé un syndicat des boulangers dans ma ville. Mais tout de suite le gouvernement l'a combattu et interdit. Les militants ont été emprisonnés. En ce qui me concerne, depuis 1979, j'ai passé en tout 9 années en prison. Mon plus long séjour a duré 3 ans. Le 29 avril 2004, suite à une interview donnée à une délégation syndicale internationale, je me suis retrouvé emprisonné pendant un an.

Vers 1995, nous avons relancé le syndicat. En Iran, les boulangeries sont presque toujours des petites entreprises employant moins de 10 personnes embauchées à la journée. Dans la ville où j'habite, suite à la création d'un embryon de syndicat, la précarité des emplois a été réduite au travers de l'obtention de contrats à durée déterminée.

Je suis aujourd'hui à la retraite pour invalidité et mes revenus sont de l'ordre du salaire minimum (390 000 tomans, équivalent de 95 Euros) •

Entretien avec Mahmoud Salehi au local de la Cfdt



«En Iran, les syndicalistes sont considérés comme des terroristes !»

Dans quelles conditions vivez-vous votre engagement syndical ?

À l'exception des trois organisations officielles approuvées par le régime, les syndicats sont interdits en Iran et se heurtent à une répression permanente. Il faut savoir que le terme même de syndicat est proscrit par la Constitution ! J'assume mon engagement en toute connaissance de cause, mais je m'attends à être emprisonné et torturé à tout moment. Ainsi, la célébration du 1^{er} Mai étant interdite par le régime, je me vois systématiquement arrêté à cette date ! parfois pour une seule journée, le temps de m'empêcher de manifester, parfois plus longtemps. Au-delà de mon cas personnel, des dizaines de militants se retrouvent actuellement détenus sans qu'aucune charge ne soit retenue contre eux, et certains depuis près de deux ans. Dans l'organisation judiciaire iranienne, de telles représailles s'appliquent généralement à ceux qui représentent un danger pour le pays! : nous sommes donc considérés comme des terroristes. L'année dernière, un enseignant a d'ailleurs été arrêté à l'issue d'une manifestation et exécuté au motif qu'il portait atteinte à la sécurité nationale. Malgré le caractère sanguinaire du pouvoir en place, de nombreux travailleurs continuent de demander la création d'un syndicalisme indépendant.

Quelles sont les revendications de ces travailleurs ?

Tout d'abord, ils demandent à être déclarés et à pouvoir bénéficier des mesures élémentaires de protection sociale comme la sécurité sociale. Au-delà des lacunes d'ordre législatif (les entreprises de moins de dix salariés sont exclues du champ du code du travail), il est fréquent de voir des employeurs embaucher leurs salariés en dehors de tout cadre légal et ne pas les déclarer. Ensuite, ils veulent toucher intégralement leur salaire. Chaque année, le ministère du Travail fixe un salaire minimum (environ 200 ! euros) mais, bien souvent, les salariés n'en perçoivent que 50%.

À qui adressez-vous ces revendications, votre activité étant illégale et interdite par le régime ?

Nous devons ruser ! Pour pouvoir exister, notre organisation (qui compte quelque 600 ! adhérents) n'est pas enregistrée en tant que syndicat mais en tant qu'association. C'est donc à ce titre que nous nous adressons à l'État afin d'essayer d'avancer. Mais notre problème réside aussi dans le tripartisme, qui en Iran s'applique à l'action prud'homale. Non seulement la plupart des requêtes sont jugées irrecevables (la majorité des dossiers portent sur des licenciements... or le licenciement n'existe pas dans le code du travail), mais, en plus, le représentant du salarié doit se battre conjointement contre le patron et l'État. Le tripartisme nous pose également problème à l'échelle internationale. Nous avons déjà déposé des plaintes officielles auprès de l'Organisation internationale du travail, mais aucune suite n'y a été donnée. Pour une raison très simple! : la délégation iranienne de l'OIT compte en son sein la Maison des ouvriers (l'une des trois organisations officielles), censée représenter les travailleurs...

La communauté internationale a imposé un embargo économique. Quel impact a-t-il sur place ?

Les sanctions internationales ont un ! Effet néfaste sur les travailleurs les plus démunis et ne contribuent, au final, qu'à enrichir encore plus les capitalistes. L'inflation augmente presque d'heure en heure, mais les salaires, eux, n'évoluent pas. Quant aux conséquences sur l'emploi, elles ne sont désormais que trop visibles ! Le chômage partiel se développe dans les usines d'assemblage établies en ! Iran du fait de l'embargo. Il y a une forme d'hypocrisie à sanctionner économiquement tout un pays quand, dans le même temps, tout un chacun ferme les yeux sur les agissements de certains grands groupes. Vous devez savoir que des sous-traitants des trois constructeurs français d'automobiles font travailler leurs salariés iraniens dans les conditions que je vous ai décrites. Il arrive même qu'ils emploient des enfants.

Par manque de véritables interlocuteurs à l'échelon national et face à une communauté internationale défaillante, la solidarité syndicale internationale ne reste-t-elle pas la seule voie possible ? Qu'en attendez-vous ?

Je suis très optimiste vu la teneur des échanges que nous avons avec le collectif d'organisations françaises, et particulièrement avec la CFDT. Sans elle, nous n'aurions pas pu nous rendre à Paris et participer à la soirée du 16 mars, organisée par le collectif d'organisations françaises en vue de soutenir la défense des droits et des libertés du peuple iranien. C'est pour nous un encouragement à poursuivre notre combat. Cependant, nous ne pourrions pas nous opposer à ce régime sans construire une alliance internationale qui, au-delà des courriers, nécessite des actions concrètes et visibles. Quoi qu'il en soit, nous restons convaincus que, comme dans le cas des révolutions arabes, l'avenir de notre pays passe par la rue et le changement politique•

*Propos recueillis par
Anne-Sophie Balle*

Entretien avec Mahmoud Salehi

lors de sa visite au local national de l'Union syndicale Solidaires



Le syndicalisme, et toute action revendicative ouvrière sont interdits en Iran. Ces activités sont légalement considérées comme criminelles. La « Charte du travail » édictée par le Ministère du travail prévoit trois formes de structures légalement habilitées à représenter les travailleurs :

- les Conseils islamiques du travail ;
- les associations islamiques ;
- les « délégués ouvriers ».

Il est illégal de constituer des organisations en dehors du cadre de cette Charte dont les dispositions doivent être respectées de A à Z. Des syndicats ont néanmoins été constitués, comme à la compagnie des autobus de la région de Téhéran (Vahéd) et dans l'industrie du sucre. Mais leurs fondateurs se sont retrouvés en prison. Je suis moi-même allé en prison pour avoir voulu créer un syndicat d'ouvriers boulangers. Ce syndicat cherche à se constituer depuis une quarantaine d'années, mais il a été démantelé trois fois par le régime du Chah, puis par celui des islamistes. Lorsque nous posons la question aux autorités pourquoi elles empêchent l'existence de syndicats, elles nous répondent que le mot syndicat existait du temps du Chah, mais que son usage est interdit sous le régime actuel.

Des mouvements revendicatifs existent dans toutes les régions, et particulièrement dans les régions les plus industrialisées. Aujourd'hui, le pouvoir refuse même que des Conseils islamiques du travail s'organisent sur les lieux de travail, parce que les travailleurs cherchent à utiliser ces instances contre le régime. Grâce aux luttes ouvrières lors de la révolution de 1979, une législation sociale avait été obtenue. Mais aujourd'hui, le pouvoir applique à peine 1 % du Code du travail qu'il avait pourtant mis en place il y a une vingtaine d'années, et qu'il cherche aujourd'hui à remettre en cause. J'étais membre d'un comité d'arbitrage dans deux villes, mais les textes en vigueur n'étaient pas appliqués et j'ai, pour cette raison, décidé d'en démissionner.

Il n'y a pas de syndicats reconnus par le pouvoir en Iran. L'organisation des travailleurs se fait sous la forme de comités cherchant à faire reconnaître le droit de constituer des syndicats. C'est par exemple le cas du « Comité de coordination pour la création de syndicats » dont je suis un des membres fondateurs. Beaucoup de luttes portent sur le règlement des salaires impayés. Les retards peuvent atteindre jusqu'à 16 mois ! Les employeurs invoquent des problèmes de trésorerie, la pénurie de pièces détachées ou les difficultés d'importation. Mais ce sont des excuses bidon. La réalité est qu'ils ne veulent pas payer les salaires. Ces salaires impayés sont à l'origine de beaucoup de grèves et de manifestations. Celles-ci servent ensuite de prétexte au gouvernement pour aggraver la répression. Le 26 octobre 2003, par exemple, dans la ville de Khatoon Abad, quatre manifestants ont été tués depuis des hélicoptères et plusieurs ont été blessés.

Des luttes existent dans le secteur privé comme dans le secteur public. Pour le secteur public, citons par exemple les autobus de la région de Téhéran, ou encore l'enseignement. Les enseignants sont encore plus mal traités que les ouvriers : j'en connais ayant 14 années d'ancienneté dont le salaire est si faible qu'ils sont contraints de travailler simultanément comme chauffeur de taxi. En ce qui concerne le niveau du chômage, on ne peut pas se fier aux statistiques officielles. On considère généralement que la moitié des femmes sont au chômage, mais cela n'est pas pris en compte dans les statistiques. Il en va de même pour les salariés de plus de 50 ans. Il est fréquent que des salariés soient payés moins de la moitié de ce que prévoit leur contrat. Mais le chômage est tellement important qu'ils sont contraints de se contenter de cela.

Il existe souvent plusieurs versions du même contrat de travail. Les patrons s'arrangent pour que le contrat comporte plusieurs pages dont seule la dernière est signée. Cela leur permet ensuite de modifier à leur guise les pages précédentes ! En tant que délégué des salariés, j'ai saisi le tribunal pour prouver l'existence de telles pratiques. Les différents comités existants ne comportent pas de travailleurs du rang. Ils ne sont composés que de militants dont certains travaillent eux-mêmes dans les entreprises concernées. Ces organisations agissent ensemble à diverses occasions, par exemple pour appeler à manifester le 1^{er} mai. Les comités ne sont pas tous sur la même orientation :

- certains privilégient la demande d'autorisation par le pouvoir,
- d'autres relativisent l'importance de cet aspect.

Toute organisation ayant plus de trois membres déclarés est interdite par la loi. Pour cette raison, nous avons décidé de créer un comité de coordination, et non pas un syndicat Si nous parvenons à faire reconnaître notre comité par les autorités, des travailleurs du rang pourront alors y adhérer.

(Lire la suite page 14)

(Suite de la page 13) **Entretien avec Mahmoud Salehi**

En ce qui concerne par exemple le comité dont je suis membre, 90% de ses membres ont été licenciés en 2011, et le gouvernement a interdit qu'ils soient embauchés par une autre entreprise. C'est ce qui m'était arrivé : j'ai été licencié, et je n'ai pas pu retrouver de travail parce que j'étais étiqueté. Nous avons alors créé une société à statut commercial dont je suis devenu le salarié !

Parmi les étudiants, on trouve environ 60% de femmes. Mais leur motivation est différente de celle des femmes occidentales : elles font des études supérieures avant tout pour ne pas rester enfermées à la maison ! Pendant trois ou quatre ans elles peuvent, en effet, être libres de sortir sans être sous la surveillance de leurs frères ou de leur père. Mais une fois les études terminées, elles sont le plus souvent obligées de rester à la maison car elles ne trouvent pas d'emploi. Ou si elles en trouvent, celui-ci ne correspond pas à leur qualification. Une ingénieure, par exemple, se verra proposer seulement un poste de secrétaire.

À poste égal, une femme gagne souvent 10 fois moins qu'un homme, soit à peine de quoi payer le transport pour aller au travail. Une nouvelle forme d'emploi se développe pour les femmes iraniennes : il s'agit du travail à domicile pour lequel le salaire versé est encore moindre. Cela permet, de plus, au patronat de ne pas payer pour la location d'un lieu de travail, pour l'électricité ainsi que pour le transport de la main-d'œuvre. On trouve notamment cela dans des secteurs comme la fabrication des jouets, la tapisserie, le textile, différents travaux de service, etc. Un gros effort de propagande est également fait en direction des femmes pour leur expliquer qu'il est mieux pour la famille qu'elles travaillent à domicile plutôt qu'à l'extérieur.

Lorsqu'un homme travaille, toute sa famille bénéficie d'une couverture sociale. Mais si ce n'est pas l'homme mais la femme qui travaille, les enfants n'en bénéficient pas car la loi ne reconnaît pas les femmes comme chef de famille, même si elles sont veuves ou divorcées. Pour la même raison, les femmes ne peuvent pas percevoir les allocations familiales. Par ailleurs, en cas de divorce, la garde des enfants de moins de 18 ans est toujours accordée à l'homme.

La classe ouvrière n'est pas une classe nationaliste, mais une classe internationaliste. Quel que soit le pays, les travailleurs appartiennent à la même classe. C'est comme lorsque tu as un enfant : qu'il habite en France ou en Iran, c'est toujours ton enfant. La seule question qui se pose pour toi est de savoir comment tu peux l'aider. Si on est internationaliste, il faut que cela se traduise dans les faits. Nous sommes au courant des actions de soutien de l'Union syndicale Solidaires concernant différents pays, comme par exemple la Tunisie, ou la Palestine avec le bateau pour Gaza. Mais dans un pays hors-la-loi comme l'Iran, envoyer un courrier ou une pétition aux autorités ne suffit pas.

Alors que des centaines de militants sont exécutées, les gouvernements de France et d'Iran continuent à avoir de bonnes relations. Si les salariés français et européens, par exemple, arrêtaient de charger et décharger les bateaux commerçant avec l'Iran, je suis sûr que le patronat iranien chercherait à négocier l'arrêt de ce mouvement contre la liberté pour les travailleurs iraniens de créer des organisations syndicales.

En 2010, lorsqu'il y avait eu des grèves et manifestations en France pour la défense des retraites, l'équivalent d'un Préfet dans la ville de 150 000 habitants où j'habite m'avait convoqué pour me dire qu'il aimait beaucoup Sarkozy parce celui-ci avait réussi à gagner. Alors, si même le patronat iranien est internationaliste, il serait paradoxal que les travailleurs ne le soient pas•

Entretien réalisé le 2 avril 2012

par Annick Coupé, Christian Mahieux et Alain Baron

[Dossier Iran de la Revue n°8, automne 2012](#)

- **[1. Introduction et sommaire](#)**
- **[2. Une brève histoire de l'Iran moderne](#)**
- **[3. Economie, peine de mort, crise sociale](#)**
- **[4. La société iranienne aujourd'hui](#)**
- **[5. Le mouvement ouvrier en reconstruction](#)**
- **[6. Les organisations de soutien de la diaspora iranienne](#)**
- **[7. L'action de diverses associations](#)**
- **[8. Développer la solidarité internationale](#)**

La Revue internationale Solidaires, numéro 8, automne 2012, a consacré un dossier à la situation politique et sociale en Iran. Elle est disponible sous forme de PDF, la totalité de ce dossier.



Pour la défense des droits des travailleurs et des libertés syndicales en Iran

En Iran, les travailleurs sont privés de libertés essentielles :

- le droit de faire grève,
- le droit de manifester,
- le droit de constituer des organisations syndicales.

Accusés d'avoir enfreint ces interdictions, des milliers de salariés sont arrêtés, et nombre d'entre eux sont jetés en prison.

La CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA organisent une réunion publique

Vendredi 16 mars 2012, de 18h à 21h

Bourse de travail, salle Croizat

3, rue du château d'eau - 75010 Paris (métro République)

Le but de cette soirée est de mieux connaître la situation sur place, à partir de témoignages provenant d'Iran, ainsi qu'en donnant la parole à des militants du monde du travail iranien.

Elle permettra également d'exprimer la solidarité des syndicalistes français.

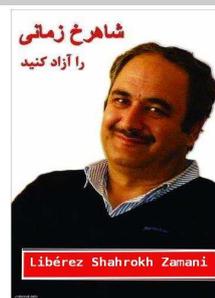


Réunion publique intersyndicale à la Bourse du travail de Paris en présence de Mahmoud Saléhi

Lettre de Shahrokh Zamani militant ouvrier iranien emprisonné adressée aux Organisations syndicales

Lettre aux syndicats français

**Rapport et Appel au secours,
Salut sincère aux travailleurs
syndicalistes français,
Chers amis syndicalistes,**



Je soussigné, Shahrokh Zamani, vous écris de la prison central de Tabriz. Je suis membre du « comité constituant du syndicat des peintres et décorateurs du bâtiment » de Téhéran. J'ai été arrêté le 8 juin 2011 par les agents du Ministère du renseignement à Tabriz. J'ai subi durant 4 mois la torture, les menaces et les pires traitements. J'ai entamé une grève de la faim durant 32 jours pour protester contre ma situation incertaine. Au tribunal, j'ai été condamné à 11 ans de prison et mon seul « délit » était d'avoir essayé avec d'autres ouvriers d'établir le « syndicat des peintres et des décorateurs du bâtiment ». Actuellement, j'effectue une peine de 11 ans de prison à Tabriz.

Chers Amis, Les travailleurs français

Vos efforts et sacrifices ont abouti à construire vos syndicats pour défendre vos droits, mais en Iran, le pouvoir étouffe tous nos efforts en vue de la fondation d'organisations et de syndicats. Pourtant, la République Islamique a ratifié les conventions 87 et 98 de l'Organisation Internationale du Travail. Mais elle menace, arrête, emprisonne les travailleurs et les militants ouvriers qui luttent pour leur droits notamment la création du syndicat.

La liste de noms des travailleurs emprisonnés et persécutés est longue. Pour exemple on peut citer la persécution d'une centaine de travailleurs du « Syndicat du Transport Urbain de Téhéran » (« VAHED »). Lors d'une attaque nocturne, les agents du régime ont arrêté 700 militants du dit syndicat. Leurs représentants, Mansour Ossalou, Ebrahim Madadi, Reeza Shahabi, Saïd torabian, Davoud Razavi, Gohari, Gholarezza gholamhosseini, Homayoun Jaber, Gholamrezaz Khani, Mortaza Kamsari, AliAkbari, Salimi ont été arrêtés à plusieurs reprises et ont passé longtemps en prison. Actuellement, Ebrahim Madidai et Rezza Shahabi du syndicat « Vahed » sont en prison.

D'autre part, les militants du syndicat des travailleurs de la Sucrierie Haft-Tapeh, Reza Rakhshan, Feridoun Nikoufar, Ghorban Ali-Pour, Djailil Ahmadi, Mohammad Heydari, Ali Nejati ont été emprisonnés à plusieurs reprises et ce dernier est en prison pour la troisième fois. Durant les sept dernières années, les membres du « Comité de suivi de l'établissement d'organisations ouvrières autonomes » ont été systématiquement arrêtés. On peut citer notamment Ayat Niyafar, Saïd Youzi, Mohammad Ashrafi, Reza Ghodsi, Zahra Khazaei, Mohammad Jarrahi, Mehdi Farahi Shandiz, Farhad et Behnam Ebrhim Zadeh. Ce dernier est actuellement emprisonné en prison à Evin. Et M. Jarrahi se trouve en prison à Tabriz.

Depuis sept ans, les membres du « Comité de la Coordination » ont été souvent arrêtées. Nous pouvons citer parmi d'autres Ghalab Hosseini, Yadollah Ghotbi, mohammad Salehi, Hossein Moradi, Vafa Ghaderi, Behzad Sohrabi, Behrouz Khabbaz, Mohsen Hakimi, Pedram Nasrollahi, Kourosh Bakhshandeh, Abdorrahman Ebrahimzadeh, Issa Ebrahimzadeh,...

Ces dernières années, les membres de l' « Union Des travailleurs libres d'Iran » notamment Foad Keykhosravi, Djafar Azimzadeh, Shapour Ehsani Rad, Khalil Karimi, Sharif Saed Panah , Shit Amani et Sadigh Karimi ont été arrêtés et interrogés plusieurs fois. Les deux derniers sont actuellement en prison. Les membres du « Centre des défenseurs des droits des travailleurs » sont quant à eux toujours pourchassés. C'est le cas notamment de Haleh Safar Zadeh et de Raïs Dana, Alireza Saghafi, Mohsen Saghafi, Nasser Zarafshan et d'Ali Akhavan qui se trouve toujours en prison. *(Lire la suite page 17)*

Lettre de Shahrokh Zamani militant ouvrier iranien emprisonné adressée aux Organisations syndicales

(Suite de la page 16)

Actuellement, onze travailleurs de la Sidérurgie d'Isfahan : yousef Mehrpouya, Djamshid Askrian, Ali Hashem-pour, Heydar Ali Alirezaei, Gholamreza Rahmani, Alireza RezaĀ, Mojtaba Sharifi, Hossein Sarshoumi, Behzad Bagheri, Alireza Riyahi sont emprisonnés. Également parmi les travailleurs arrêtés, on peut citer les membres du syndicat de la métallurgie et de l'électricité de Kermanshah, dont Javanmir Moradi, Famararz Ghorbani. A cette liste s'ajoute les seize ouvriers membres du comité pour le rétablissement du Syndicat de la métallurgie – mécanique, arrêtés le premier mai 2009 ainsi que l'arrestation de plus de 150 participants à la même occasion à Téhéran auxquels il faut ajouter nombre d'ouvriers en province. Plusieurs de mes camarades du « Comité constituant du syndicat des peintres et décorateurs du bâtiment », notamment Reza Dehghan et Saleh Kiamari ont été arrêtés.

Chers amis syndicalistes, ici en prison, je n'ai pas d'accès aux chiffres exacts des travailleurs poursuivis; les noms cités ci-dessus sont ceux dont mes amis prisonniers et moi, avons connaissance. Je suis certains que des milliers ouvriers ont subi l'arrestation, les tortures, les poursuites juridiques et les licenciements. Pour compléter cette liste, vous pourrez solliciter les syndicats existants considérés comme illégaux par la République Islamique. Vous trouverez l'étendu du nombre des travailleurs qui ont été licenciés, réprimés, jugés, emprisonnés et même exécutés.

Vous conviendrez que en Iran, nous les travailleurs, ne bénéficions d'aucun droit et que la République Islamique ne respecte pas ses engagement internationaux ni ses propres lois.

Je vous demande :

1 – La désignation d'une mission pour inspecter le problème de la répression des travailleurs par la République Islamique.

2 – Étudier la fonction et le rôle de la « Maison du Travailleur » qui depuis 33 ans collabore avec la police pour réprimer et tromper les travailleurs. Cette Maison est la complice de la République Islamique dans tous ces actes anti ouvriers. Une fois que la vérité est rétablie, je vous demande de rompre avec cet établissement et demander aux autres organisations ouvrières du monde de faire de même et de refuser ses envoyés comme les représentants des ouvriers Iraniens.

3 – Une fois que les vérités sur le traitement des syndicats et des organisations ouvrières seront établies, en harmonie avec les autres syndicats mondiaux, exigez de la République Islamique les respects des engagements envers des travailleurs.

4 – Si vos enquêtes confirment que les travailleurs iraniens perdent des années de leurs vies, dues aux emprisonnements arbitraires, apportez votre aide pour que nous retrouvions nos libertés.

5 – Dans tous les cadres possibles, faites de sorte que des avocats transmettent ma plainte contre le régime iranien pour la torture, jugement arbitraire et la prison sans aucune preuve matérielle, aux institutions judiciaires appropriées.

Où dans le monde, on condamne à 11 ans de prison, un ouvrier, simple membre du syndicat pour avoir agi pour l'établissement d'un syndicat ?

Vive la solidarité internationale des travailleurs
Mes saluts aux travailleurs des syndicats français

Shahrokh ZAMANNI

Membre fondateur du « Comité constituant du syndicat des peintres et des décorateurs du Bâtiment » en
Le 9 mars 2012

Prison central de Tabriz,
Iran

Dans le monde du travail en Iran

Usine d'automobile fermée, 400 licenciés

Selon l'agence iranienne du travail Ina (10 déc.2012), l'usine automobile « Zagros-Khodro » situé à Broujerd (Ouest du Pays) a été fermée et ses 400 ouvriers ont été tout simplement licenciés. Ils n'avaient pas reçu leurs salaires depuis 3 mois. La raison invoquée : des difficultés financières récurrentes. Les pièces détachées de cette usine étaient importées de Malaisie. Des controverses étaient apparues dès la construction de cette usine tant sur son utilité que sur sa rentabilité. De plus, ce complexe avait été construit sur 250 ha de terrains fertiles de cette région agricole.

Triste anniversaire

Il y a un an, le 10 déc.2011, lors de l'explosion de la fonderie sidérurgique Ghadir (situé à Yazd, centre de l'Iran), 18 ouvriers ont trouvé la mort et un autre a été grièvement blessé. Pendant le procès des responsables de l'usine, les non-respects des règles de sécurité ainsi que non fourniture de vêtements et d'équipements de sécurité avaient été avancés. En raison de difficultés financières et de non-assistance juridique, les victimes n'ont pas été bien défendues. Une seule personne est reconnue « fautive » et a été condamnée à seulement un mois de prison et au paiement de dédommagements ridiculement bas. Un an après, le 10 déc. 2012, le complexe sidérurgique a été rouvert, mais les observateurs de l'agence IRNA ont remarqué qu'en matière de sécurité et d'hygiène, rien n'a été fait.

Toujours, pas d'assurance de chômage en Iran

Le conseil de la surveillance de la constitution de la « République islamique » a rejeté la loi concernant le « projet d'assurance de chômage et du soutien aux demandeurs d'emplois ». La raison évoquée : le coût du projet, sans préciser les sources de financement. Alors que dans ce projet, le taux de l'assurance chômage a été prévu de 4% (3% pour l'employeur, 1% pour le gouvernement). Il est inutile de souligner que l'Iran est un pays riche, producteur de pétrole et de gaz, qui a récemment attribué 40 millions de dollars d'aide (pas crédit !) au Liban pour la construction d'un barrage. Ne parlons pas des envois d'armes et de drones.

7 mois de salaires non payé à Mahābād

Le complexe d'élevage de Mahābād (au nord-ouest d'Iran) souffre de difficultés financières et les salaires des ouvriers de cet ensemble n'ont pas été payés depuis 7 mois. Selon l'agence de presse l'IRNA, en raison de l'importation irrégulière de viande rouge, la plupart des éleveurs de bovins rencontrent des problèmes financiers et se trouvent en danger de cessation d'activité. Selon la même source, ce complexe a embauché 217 salariés en 1997 pour travailler dans son abattoir. La capacité de ce complexe était de 10000 moutons et de 100 bœufs, contre seulement 25 moutons et 20 bœufs aujourd'hui. Les activités de ce complexe font travailler 480 ouvriers agricoles qui sont, eux aussi, en danger de chômage.

Distribution de repas gratuits



Qui dit mosquée en Iran dit d'abord un repas gratuit à l'occasion de la journée Achoura !

Dans le monde du travail en Iran

Kermanshah, 289 accidents du travail en 9 mois

Le directeur du bureau du travail et des affaires sociales de la province de Kermanshah (ouest de l'Iran) a déclaré le 9 décembre 2012 que 289 accidents du travail ont été enregistrés dans ce département depuis le 21 mars 2012. Il a confirmé que 46% de ces accidents concerne le secteur du bâtiment (169 accidents) dont 70 % sont mortels.

Téhéran : un ouvrier d'origine afghan tué dans un accident du travail

Selon l'agence iranienne du travail, Ilna (le 6 déc.2012), lors d'un accident du travail dans un chantier commercial, à Khak-Séfid (Téhéran), un ouvrier a été tué et 4 autres grièvement blessés. L'agence affirme que l'accident s'est produit en raison des non-respects des mesures de sécurité sans préciser si l'employeur les avait fournies ou non. Notons que les travailleurs originaires d'Afghanistan ne bénéficient d'aucune couverture sociale et que leur travail est considéré comme « noir ». En plus ils sont payés beaucoup moins que les travailleurs iraniens, eux-mêmes très mal payés d'ailleurs.

Mort de 5 ouvriers chaque jour à cause des accidents du travail

Selon l'agence Iranienne du travail, Ilan, le rapport de la "Médecine Légale de l'Iran" affirme que 5 ouvriers sont décédés chaque jour à travers du pays, à cause des accidents du travail. Le dernier en date, était l'accident de la mine du charbon de Tabas, à l'Est du pays, qui a coûté la vie de 8 mineurs. Dans une information récemment publiée sur notre site, nous avons alerté sur les problèmes de la sécurité du travail dans cette mine du charbon.

Une vie de chien !



MEHR

Photo: Yunes Khani

MEHR NEWS AGENCY

Selon l'agence Iranienne Mehr, les travailleurs de Mine du charbon de Tabass, Nordest de l'Iran, travaillent en deux-six en travail posté sur 24 heures et six jour par semaine, à plus de 300 mètre sous terre. Leur salaire selon la dite source gouvernemental est de 400 000 Toumans (95 d'Euros) par moi, le salaire minimum autorisé par l'Etat. Leurs visages reflètent la dureté de leur travail. Leur salaire ne suffit même pas pour manger à sa faim, ne parlons pas de l'éducation des enfants, le paiement du loyer d'un logement digne, ...tout simplement une vie digne et humaine. Sans aucun couverture sociale et ni la moindre mesure de sécurité !

Communiquée du Union Syndicale Solidaires



144 boulevard de La Villette 75019 Paris
 Téléphone : (33) 1 58 39 30 20 Télécopie : (33) 1 43 67 62 14
 contact@solidaires.org - www.solidaires.org

En Iran comme ailleurs, liberté pour les militant-es syndicaux !

En Iran comme ailleurs, les travailleurs/ses doivent avoir le droit de s'organiser comme ils et elles le décident !

Une fois de plus, nous dénonçons la répression exercée par le pouvoir iranien envers plusieurs militants ouvriers, victimes d'agressions, d'emprisonnement, de tortures.

Shahrokh Zamani, membre du Comité de Suivi pour la Formation d'Organisations Ouvrières Libres en Iran et du Syndicat des Peintres de Téhéran, a été arrêté le 5 juin 2011, puis condamné à 11 ans de prison. Comme des centaines d'autres, son seul « crime » est de défendre les droits des travailleurs et des travailleuses et de constituer un syndicat. Pendant sa détention, Shahrokh Zamani a subi de graves tortures et des cruautés. Il est actuellement détenu à la prison Rajae-Shahr.

Shahrokh Zamani s'adresse au mouvement ouvrier international à travers une lettre écrite en prison, que nous reproduisons au verso. Ce qu'il décrit, correspond à ce que subissent de très nombreux/ses militant-es qui luttent pour les droits syndicaux, politiques, humains, les plus élémentaires, mais niés par le pouvoir iranien.

Reza Shahabi, membre du bureau exécutif du Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Bus de Téhéran et Banlieue, a été condamné à 6 ans de prison ferme : un an pour « propagande contre le régime » et cinq ans pour « conspiration avec l'intention de porter atteinte à la sécurité nationale ». De plus, il est condamné à reverser à l'Etat la somme de 3 000 euros provenant d'une collecte de solidarité récoltée par de nombreux travailleurs pour aider les familles des syndicalistes emprisonnés. Enfin, après avoir purgé sa peine, il lui sera interdit pendant 5 ans de s'exprimer en public ou de donner des entretiens. Chaque jour qui passe accentue la torture infligée à ce militant ouvrier dont la santé s'est considérablement dégradée.

Nous exigeons la libération immédiate de tous les syndicalistes emprisonnés, dont Mohammad Jarahi et Behnam Ebrahimzadeh, membres du Comité de Suivi pour la Formation d'Organisations Ouvrières Libres en Iran, Rasoul Bodaghi, membre de l'Association Syndicale des Enseignants, Abdolreza Ghanbari, enseignant arrêté en 2009 et menacé de la peine de mort, et de nombreux/ses autres militant-es impliqué-es dans différents mouvements sociaux.

- **L'Union syndicale Solidaires assure tous ces camarades de sa pleine solidarité** et fait connaître leur situation à travers ses publications et celles des organisations membres de l'Union.
- Dans la suite du travail unitaire en solidarité avec les camarades d'Iran, mené depuis plusieurs mois par CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, FSU, **l'Union syndicale Solidaires propose aux autres organisations syndicales françaises** de s'adresser ensemble aux autorités iraniennes pour demander la libération des syndicalistes emprisonné-es.
- **L'Union syndicale Solidaires transmet également l'information aux syndicats d'autres pays**, pour renforcer la solidarité internationale.

Liberté pour nos camarades d'Iran !

Le 7 novembre 2012

Aux mineurs grévistes sud-africains

Chers camarades,

Vous avez sollicité le soutien et la solidarité internationale, nous vous répondons positivement. Car, il est de notre devoir et même de notre responsabilité. Nous avons pris connaissance de votre mouvement de grève, il y a quelques mois et avons publié, à ce sujet, un bulletin et réalisé un vidéo-clip pour faire connaître votre situation à nos compatriotes travailleurs. Ensuite, nous avons suivi avec gravité votre combat et nous étions témoins via télévision ou internet de la répression de votre mouvement de grève. Nous avons vu comment la police a ouvert le feu sur les ouvriers en grève. Les images du massacre des ouvriers ont circulé dans le monde entier. Tout cela nous a marqué et touché profondément. Nous savons que les ouvriers sont capables d'actes héroïques et qu'ils peuvent laisser leur vie dans leur combat contre les grandes puissances capitalistes, les multinationales et les Etats qui défendent les intérêts du capitalisme.

Les travailleurs sont les vrais producteurs de richesse, pourtant de cette richesse ils n'en profitent pas. Vivre dans la pauvreté, être privé de logement décent et d'une vie confortable ne sont pas normales et ne viennent pas d'une force surnaturelle. Tout cela est le résultat du capitalisme qui est un système basé sur l'intérêt et le profit. Un système dans lequel les travailleurs sont exploités et mal payés. Au lieu d'une organisation ouvrière forte, vous avez un syndicat faible dont les dirigeants se sont rangés du côté du patronat. Ces dirigeants obéissent aux ordres des propriétaires de mines d'or pour réprimer dans le sang les ouvriers.

- *Nous vous réaffirmons notre solidarité et notre commune volonté de mener des combats.*
- *Nous essayons de vous apporter notre soutien par différents moyens notamment la publication de communiqués ou l'organisation de manifestations de soutien ou autre.*
- *En attendant, nous verserons une petite somme sur votre compte, en guise de soutien financier.*
- *En avant vers une lutte unie et solidaire contre le capitalisme et les Etats capitalistes.*
- *Nous considérons votre combat comme le nôtre. Votre victoire est également la nôtre.*

Avec nos salutations les plus sincères.

« Associations de soutien aux travailleurs iraniens – à l'étranger »



Affiche de la SSTI à la fête de l'Humanité 2012



Appel à participer à une caisse de solidarité contre la répression syndicale en Iran

Les syndicalistes inculpés et leurs familles ont maintenant besoin de notre soutien !

En Iran la répression est toujours de plus en plus forte. Répondons par la solidarité, qui est un moteur essentiel de la lutte que chaque contribution aidera à faire exister. Une *caisse de solidarité* vient de se créer **et vous pouvez y participer !**

Face à la multiplication et accélération des répressions syndicales en Iran par le régime (emprisonnements, licenciements, salaires impayés et également grèves, manifestations, émeutes, occupations et etc.) les familles des militants syndicaux emprisonnés sont les premiers victimes des politiques de régime anti travailleurs de la République Islamique d'Iran. Le pouvoir ne peut répondre que par une répression de plus en plus forte à l'encontre des manifestants ou des militants syndicaux et politiques : provocations, répressions, violences policières, inculpations, procès et condamnations.

Face à cette situation très alarmante il n'est seulement logique mais nos de devoirs de ne pas laisser tomber les personnes qui subissent cette répression et ses conséquences. C'est pourquoi, Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran s'est mise en place une **Caisse de Solidarité** pour aider les syndicalistes iraniens emprisonnés et leurs familles en difficultés.

Son fonctionnement s'effectue, sur le modèle des caisses de grève, de façon mutuelle et transparente avec les collectifs qui se sont déjà coltiné les conséquences de la répression en Iran. Il n'est pas question de supplanter les collectifs, mais de leur apporter une aide matérielle et leur permettre ainsi de consacrer plus de temps à l'organisation d'actions contre la répression.

Un compte spécial « **Caisse de Solidarité** » vient d'être ouvert sous la responsabilité de l'association SSTI. La SSTI est une association loi 1901 dont le but est de faire écho dans le monde de la lutte de travailleurs en Iran. Ce compte est alimenté par des prélèvements automatiques et des versements occasionnels. Un rapport d'activités et un reçu pour les impôts est envoyé à chaque personne qui en fait la demande.

La répression sera toujours plus forte si la solidarité reste divisée.

La solidarité est un moteur essentiel de la lutte que chaque contribution, aussi petite soit elle, aidera à faire exister.



BULLETIN DE RÉPONSE

A retourner à SSSI, 266, av. Daumesnil, 75012 Paris

Je fais un don spécial de euros à la Caisse de Solidarité

Règlement par chèque bancaire (à l'ordre de SSSI), ou virement postal mandat international.

Je choisis le prélèvement automatique et je remplis le formulaire ci dessous.

Prénom : Nom :

Adresse complète :

Tél, mail : Organisme (facultatif) :

FORMULAIRE DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Je choisis la périodicité des prélèvements	<input type="checkbox"/> mois	<input type="checkbox"/> trimestre	<input type="checkbox"/> année
Je donne à Survie à chaque échéance :			
<input type="checkbox"/> 5 €, <input type="checkbox"/> 15 €, <input type="checkbox"/> 52 €, <input type="checkbox"/> Autre montant,€			
+€ à l'association "Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran"			
Soit un total " don " de :		<input type="checkbox"/>€	<input type="checkbox"/>€
Je m'abonne à Echo d'Iran :			
France :	<input type="checkbox"/> 2 €	<input type="checkbox"/> 5 €	<input type="checkbox"/> 15 €
Étranger :	<input type="checkbox"/> 3 €	<input type="checkbox"/> 8 €	<input type="checkbox"/> 25 €
Montant total prélevé à chaque échéance :	€€

Autorisation de prélèvement :

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous.

En cas de litige sur mon compte, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

1. Merci de réécrire à vos coordonnées complètes

2. Indiquez les coordonnées de l'établissement qui tient votre compte.

3. Remplissez grâce aux informations figurant sur votre RIP, RIB ou RICE

Organisme créancier SSSI - 266 av. Daumesnil - 75012 Paris	
1. Titulaire du compte à débiter :	
NOM, Prénom.....	
Adresse.....	
Code Postal	Ville.....
2. Nom et adresse de l'établissement bancaire du débiteur :	
Etablissement.....	
Adresse.....	
Code Postal	Ville.....
3. Compte à débiter	
Code Etablissement	Code Guichet
N° de compte	CE
Date :	Signature :

N'oubliez pas de dater et signer l'autorisation de prélèvement et de nous joindre un Relevé d'Identité Postal (RIP) ou bancaire (RIB)

Prisonniers politiques en danger imminent Montée sans précédente de nombre d'exécution

Terroriser la population, seul moyen pour le régime à sortir de sa crise



Iran: plus de 523 pendaisons depuis le début de cette année

Le chiffre paraît hallucinant. Depuis le début de l'année, plus de 523 personnes ont été pendues en Iran. Selon le régime iranien la plupart auraient été condamnées pour des trafics de drogues. Mais des organisations soulignent que plusieurs exécutions au moins ont concerné des militants des droits de l'Homme. Ces chiffres sont mis en lumière par les organisations de la société civile

L'Iran est l'un des pays où se déroulent le plus grand nombre d'exécutions dans le monde, et le régime vient de battre un nouveau record dans sa violence effrénée en exécutant au moins 81 personnes en 10 jours, et souvent pendaisons publiques.

L'Iran se classe deuxième derrière la Chine pour le nombre d'exécutions menées chaque année. Les autorités iraniennes ne fournissent aucune statistique concernant le nombre d'exécutions annuelles, ni aucune information sur les personnes condamnées à mort. Il semble qu'elles dissimulent délibérément les informations sur l'ampleur des exécutions.

Exécutions rapportées en Iran	
Depuis Janvier (2012)	523
L'année dernière (2011)	639
En 2010	345
En 2009	419
En 2008	406
En 2007	468



Je désire être informé-e des initiatives de *Solidarité avec les Travailleurs en Iran* (SSTI)

Je décide d'être affilié-e à SSTI

Prénom et nom (organisation) _____

Adresse _____

Téléphone, courrier électronique _____

Renvoyer à: *Solidarités Socialiste avec les Travailleurs en Iran*

Adresse : S.S.T.I, 266, av. Daumesnil, 75012 Paris

<http://www.iran-echo.com>

E-mail: sstiran@yahoo.fr